



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E194136

VALABLE JUSQU'AU

18/09/2026

ÉDITÉ LE

07/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/01/2024
1 000

Raison sociale : UCAR RENOVATION

12 RUE DES PEUPLIERS
68780 SOPPE-LE-BAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 889775144

Siret : 889 775 144 00013

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4721321-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 168166238 S - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 168166238 S - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 06 15 54 27 74

Portable : 06 15 54 27 74

Fax :

Site Internet : ucarrenovation.fr

E-mail : ucarrenovation@gmail.com

Responsabilité légale :

UCAR NIHAT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/06/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/10/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	30/06/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/10/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	19/09/2022
o Isolation des combles perdus	17/10/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.